

Les séquences *et ce* et *sur ce* à l'aune de la macrosyntaxe

The sequences *et ce* and *sur ce* in terms of macrosyntax

Mireille Bilger¹

Abstract: In the reference works, the sequences in *et ce* and *sur ce* often appear in the same section. This is explained by the anaphoric value that authors give to the form *ce* which, as they point out, “refers to an immediate antecedence” (cf. *TLFi*). The purpose of this article is to inquire about the validity of this approach. Based on attested examples (oral, written and from the Internet) on one hand and on the some contributions in the field of macrosyntax on the other (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Blanche-Benveniste 2010 and Debaisieux *et al.* 2013), it shows that, even if these two sequences share the characteristics of a pre-nucleus (prefix), they will create clusters of different types from the point of view of discursive semantics and that of the anaphoric aspect. We will also show that these sequences are to be distinguished with respect to their usage and their constraints of occurrence.

Key words: the sequences *et ce* / *sur ce*, macrosyntax, oral / written, discursive semantics, genres.

1. Introduction

Dans les dictionnaires, par exemple le *TLFi*, et autres ouvrages de référence, les séquences en *et ce*, *sur ce* et *pour ce faire* apparaissent souvent regroupées dans la même rubrique concernant certains emplois de *ce*. Ce regroupement s’explique par la valeur anaphorique que les auteurs donnent à cette forme qui, comme ils le signalent, dans ces trois cas « renvoie à une antécédence immédiate ». Ce consensus mérite cependant d’être réinterrogé et précisé. Pour mener à bien cette réflexion, nous limiterons notre étude aux seules séquences en *et ce* avec ses variantes *et cela/ceci*, comme dans les exemples suivants :

- (1) Maintenant, l'univers est dominé par le rayonnement et non plus par la matière, **et ce**, pour le reste du voyage (CERF)

¹ Université de Perpignan-via-Domitia, CRESEM/Langages & Identités ; Bilger@univ-perp.fr.

- (2) Il y a des poules élevées en batterie qui n'ont jamais l'occasion de battre des ailes... **et cela**, dans un silence quasi général (CERF)
- (3) la Corse doit rester dans la République, **et ceci**, pour son bien (CERF)

et à celles en *sur ce*, comme dans :

- (4) L'empereur y trouva d'emblée ces paroles : Aux jeunes gens... **Sur ce**, il ferma le livre, comprenant bien qu'il ne s'adressait pas à lui. (Frantext)
- (5) Alors, le président a accepté tout ce que l'on a voulu et, **sur ce**, démission du Cabinet. (Frantext)

1.1. Les données utilisées

Les données écrites et orales sur lesquelles nous avons travaillé proviennent de plusieurs sources. Le corpus écrit, qui compte près de 149 millions de mots, est constitué par le corpus CERF (*Corpus Évolutif de Référence du Français*)² de 9 millions de mots et un corpus issu de Frantext (périodes 1900-2013) de 140 millions de mots.

Les données orales comptent, quant à elles, quasi 2 millions de mots et sont issues de trois sous-corpus :

- le corpus CRFP (*Corpus de Référence de Français Parlé*), 440.000 mots ;
- le corpus élaboré par Paul Cappeau (HP (*Hommes Politiques*) et Médias, 445.000 mots) ;
- et un extrait de CorpAix (la partie orale du CERF), 1 million de mots.

Enfin, pour parfaire notre étude et avoir à notre disposition un plus grand nombre d'exemples, nous avons également utilisé des données trouvées sur Internet, via Sketch Engine (forums, blogs, etc.) ou encore à partir de requêtes spécifiques.

Les données des corpus oraux et écrits (CERF et Frantext) ont été traitées à l'aide d'un concordancier et offrent les résultats suivants :

	ORAL	ÉCRIT		Total
		CERF	FRANTEEXT	
sur ce	1	18	110	129
et ce	17	110	192	319
et cela	3	9	229	241
et ceci	3	7	25	35

Tableau 1 : Répartitions des occurrences de *sur ce* et *et ce/ cela/ ceci* dans les corpus

² Ce corpus, élaboré par J. Véronis, se décompose en 9 tranches d'un million de mots chacune, regroupées selon de grandes rubriques (*Divers, Forum, Institution, Littérature contemporaine, Littérature classique, Politique, Pratique, Presse, Politique*).

Ces résultats méritent qu'on s'y attarde un peu : ils révèlent à la fois un usage peu fréquent de ces deux séquences à l'oral mais aussi à l'écrit (vu la taille du corpus) et des usages qui semblent dépendre du « genre » des productions. De fait, si ces deux séquences sont plutôt caractéristiques de l'écrit, elles ne se distribuent pas de manière uniforme selon le type de ces productions : *sur ce* apparaît essentiellement dans les textes littéraires (cf. Frantext mais aussi dans les corpus littéraires du CERF et plus spécialement dans les sous-rubriques « journal intime » ou « autobiographie ») alors que *et ce* apparaît dans des textes plutôt informatifs et formels (5/110 occurrences seulement sont issues des 2 sous-corpus Litt. du CERF et 75/192 occurrences sont issues des « romans » de Frantext). Il en est d'ailleurs de même à l'oral. Les 23 occurrences de *et ce/ela/ceci* apparaissent essentiellement dans des productions bien spécifiques de paroles publiques (Hommes Politiques, médias) ou de paroles professionnelles (avocats, etc.) :

- (6) – Je suis rentré à vingt heures trente **et cela** sans que les officiers de police s'en aperçoivent. (CorpAix, Avocat)
- (7) – eh bien nous avions fixé ce rendez-vous pour parler avec vous de la France dans l'Europe **et ce** bien sûr dans le cadre de l'élection présidentielle (HP)

1.2. Pourquoi regrouper ces deux séquences ?

Comme déjà signalé, ces deux séquences apparaissent régulièrement dans la même rubrique pour renvoyer à certains emplois (archaïques ou figés) de *ce*. D'autre part, du point de vue macrosyntaxique (cf. Blanche-Benveniste *et al.* 1990 ; Blanche-Benveniste 2010 ; Debaisieux *et al.* 2013 ; Bilger 1998, 2002), il semble que, dans les deux cas, ces séquences en *ce* renvoient à une même configuration. Elles partagent toutes les caractéristiques d'un pré-noyau ou préfixe, entre autres : une prosodie montante et l'impossibilité d'être modalisées. De fait, la forme *ce* introduite par *et* ou *sur* est hors de portée de toute modalité :

elle doit rester dans la République, et *pas ce, pour son bien
 et *seulement ce,
 * seulement et ce,

Il y trouva ces paroles. Sur *pas ce, il ferma le livre
 *Pas sur ce,
 *Seulement sur ce,

et la séquence a besoin d'une extension, ou plus exactement de s'appuyer sur un noyau, sous peine de créer un effet suspensif peu acceptable:

elle doit rester dans la République, ??? et ce, ...

Il y trouva ces paroles. ???? Sur ce, ...

En ce sens, dans les deux cas, nous sommes amenés à analyser ces séquences comme un regroupement du type [préfixe + noyau³] :

(Elle doit rester dans la République), (et ce), (pour son bien)
 [noyau verbal] [préfixe + noyau prépositionnel]

(Il y trouva ces paroles). (Sur ce), (il ferma le livre)
 [noyau verbal] [préfixe + noyau verbal]

Ceci posé, si ces deux séquences sont macro-syntactiquement constituées de manière identique, elles vont créer des regroupements qui sémantiquement s'interpréteront différemment, ce qui reste à développer.

2. Quelques faits saillants sur *et ce*

Les travaux, peu nombreux, mentionnant cette structure se rejoignent tous pour signaler que celle-ci s'insère généralement entre une construction verbale et un « circonstant » adverbial ou prépositionnel, qui est, certes, dépendant du verbe précédent, mais non définitoire de celui-ci (cf., entre autres, Hobaek Haff 1987, 2017), comme dans :

- (8) on est dans un monde beaucoup plus uni qu'on ne le soupçonne parfois **et ce depuis toujours** je crois ceci dit encore une fois ne nous trompons pas (oral, HP)
- (9) Maintenant, l'univers est dominé par le rayonnement et non plus par la matière, **et ce, pour le reste du voyage** (CERF)

Certains auteurs (Tellier 1995 et Choi-Jonin & Delhay 1998 : 217) ont d'ailleurs utilisé cette possibilité d'insertion comme un test permettant de distinguer les compléments sélectionnés par le verbe de ceux qui ne le sont pas.

Certes, les données des corpus semblent conforter cette analyse, cependant, comme cela a été montré dans Bilger (2002),

³ Très rapidement, sont considérées comme « noyaux » toutes les séquences qui se caractérisent, entre autres, par des marques intonatives particulières (effet de fin d'énoncé), une autonomie et la possibilité d'être modalisées. Comme « noyaux », on peut trouver des constructions verbales, comme dans les exemples cités, « elle doit rester dans la République », « Il y trouva ces paroles », « il ferma le livre », mais aussi des constructions nominales : « bonsoir », des constructions adjectivales : « pas simple », des constructions prépositionnelles comme « pour son bien », des éléments tels que : « oui », « non », « tant pis », etc. Pourront également être traités comme « noyaux » un geste ou une mimique, par exemple, dans une séquence en *sur ce* qui peut être suivie d'un geste d'adieu non verbalisé.

cette possibilité d'insertion peut également toucher des valences prépositionnelles « complément », comme dans :

- (10) il a donné le tableau, **et ce** *au responsable du musée* (in Bilger 2002 : 9)
- (11) avoir fourni le formulaire, **et ce** *à tous les étrangers*, a été une bonne chose (*ibid.*)

ou dans ces exemples attestés issus d'Internet :

- (12) je disais tout le temps, **et ce** *à tout le monde*, que je t'en voulais pas d'être partie. (Internet)
- (13) La volonté de l'entreprise est de pouvoir offrir des services performants à la fine pointe de la technologie **et ce**, *à tout le monde*. (Internet)
- (14) Elles ne pourront pas dévoiler les propos du médiateur ou les déclarations de la médiation familiale, **et ce**, *à personne* ni même à un juge. (Internet)

Il suffit pour cela que les verbes en question acceptent dans leur construction d'avoir ces compléments prépositionnels (*à qui ?*) non réalisés lexicalement, ce que l'on peut symboliser par Ø :

- je disais que je t'en voulais pas (je le disais Ø)
- la volonté de l'entreprise est de pouvoir offrir des services performants (elle peut les offrir Ø)
- elles ne pourront pas dévoiler ces propos (elles ne pourront pas les dévoiler Ø)

Ainsi, la possibilité d'insérer la séquence en *et ce* ne signalerait pas en tant que tel le côté « définitoire » ou non des compléments, mais bien le caractère de « latence » admis par le verbe⁴. En ce sens, le fait que, dans les productions, les compléments rectionels, qui ne sont spécifiques d'aucun verbe particulier, soient largement majoritaires pourrait s'expliquer par un degré de « latence », beaucoup plus élevé et non constraint, que ces types de compléments ont auprès des verbes. De fait, on peut poser la présence d'une réalisation lexicale nulle, d'un élément « zéro », sur l'ensemble des paradigmes rectionels. Ces paradigmes peuvent recevoir une instanciation lexicale, comme dans :

⁴ Certains verbes n'admettent pas « cette latence » de leur complément prépositionnel, par exemple, le verbe *reprocher* comme dans « il reproche à ses voisins de faire trop de bruit » nécessite d'avoir son complément prépositionnel réalisé lexicale d'où le fait que l'on ne puisse avoir « * il reproche de faire trop de bruit, *il reproche cela, *il le reproche » et donc « il reproche de faire trop de bruit, *et ce à ses voisins ».

Il a reproché ceci à Paul, quand ? où ? pourquoi ? ...

Il a reproché ceci à Paul, hier, chez elle, pour son bien, ...

ou ne pas en recevoir :

Il a reproché ceci à Paul, Ø, Ø, Ø, ...

Du point de vue sémantique, un autre consensus apparaît. Ces séquences en *et ce* rajouteraient à la construction verbale qui précède une place syntagmatique (valenciee mais surtout rectionnelle) dotée d'une information supplémentaire qui s'interprète alors avec un effet de focalisation (Nølke 2014, Hobaek-Haff 2017).

Cet effet peut d'ailleurs se retrouver avec le *et* seul, dit de « surenchère », comme dans (a) (cf. Bilger 1998 ; cf. aussi la notion de « zeugme grammatical », Wilmet 1997) :

- a - elle pourrait engager votre avenir sentimental, **et** pour longtemps
- b - elle pourrait engager votre avenir sentimental, **et ce**, pour longtemps (CERF)

Pour rendre compte de ces 2 structures a et b, sans faire appel à des opérations qui s'appuieraient sur l'effacement, la réduction ou l'ellipse, nous pouvons à nouveau nous appuyer sur la dimension paradigmique avec une représentation lexicale nulle⁵, autrement dit, admettre à nouveau dans la notion de paradigme (valenciel ou rectionnel) la possibilité d'avoir un vide lexical. Le paradigme rectionnel se composerait donc, pour (a), de la liste suivante « Ø, pour longtemps » :

- a - elle pourrait engager votre avenir émotionnel Ø
et pour longtemps

La coordination se ferait donc entre cet élément zéro et « pour longtemps », ce qui produirait l'effet dit de « surenchère » ou de mise en relief.

D'autre part, pour l'exemple (b), nous proposons d'analyser *ce* comme une proforme qui aurait pour fonction de réitérer la construction verbale précédente ou ce que Van den Eynde & Mertens (2001 : 36) appellent « le prédicateur verbal donné préalablement » (cf. aussi Grevisse & Goosse 1993⁶) :

⁵ Wilmet (1997) parle « d'objet zéro », par exemple pour « il fume, et des cigarettes ».

⁶ « *Ce*, *Ceci*, *Cela* sont régulièrement coordonnés à une phrase qu'ils sont justement chargés de représenter pour que puisse s'y ajouter une précision supplémentaire éventuellement mise ainsi en évidence » (§ 259 et § 676).

b - et (elle pourrait engager votre avenir émotionnel), pour longtemps ce

La coordination se ferait alors entre la construction verbale précédente et la séquence « ce, pour longtemps ».

Cette propriété de « rappel » de la forme *ce* serait à rapprocher de certains emplois de la proforme *le* qui permet, elle aussi, de référer à toute une construction verbale (cf. Kleiber 1994 et Johnsen 2010), comme dans :

- (15) Mon père, je l'ai souvent entendu raconter par ma mère, était brouillé avec ses parents (Frantext, cité dans Hobaek-Haff 2017)

Si ces deux structures a et b produisent le même effet focalisant sur ce qui est introduit par *et*, elles ne sont cependant pas identiques : les séquences en *et ce* nécessitent l'ajout d'un nouveau paradigme syntaxique par rapport à la construction verbale précédente, ce qui n'est pas le cas du *et dit de* « surenchère », qui se situe à l'intérieur d'un même paradigme, d'où le fait que l'on puisse avoir : « il boit, et du champagne » mais pas « il boit, *et ce, du champagne ». En revanche, on pourrait avoir « il boit, et du champagne ! Et ce, tous les soirs ».

Pour revenir de manière plus spécifique sur les formes en *et ce*, les données révèlent que, si celles-ci concernent majoritairement des éléments appartenant à des paradigmes rectionnels, de forme prépositionnelle ou adverbiale, elles peuvent aussi se greffer sur des séquences conjonctionnelles (exemples issus de Sketch Engine) :

- (16) le nombre de médecins généralistes reste à peu près stable entre 1980 et 1996, **et ceci**, même quand le nombre de généralistes formés et installés en PACA baisse.
- (17) (...) toute intrusion est considérée comme intolérable. **Et cela**, parce que peu à peu, le citoyen a pu compter sur la justice et la police.
- (18) l'homme endossait dans cette complexité, le premier rôle des nuisances **et ceci**, surtout depuis que l'on savait qu'il pouvait être un porteur sain.

qui peuvent certes avoir des emplois rectionnels, mais aussi être hors de toute rection (cf. Hobaek-Haff 2017). Ces exemples sont du type « et ce, puisque... » (issus d'Internet) :

- (19) elle affirme que la tendance était plutôt à la baisse concernant la violence conjugale entre les années 70 et mi-80. **Et ce**, puisque les femmes ont commencé à travailler dans la zone franche.
- (20) pour les parents qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) dans une autre école, la commune ne prendra pas en charge

les frais de scolarité de leur(s) enfant(s) au bénéfice d'une autre commune d'accueil, **et ce, puisque** Sainte-Aulde assure la garderie périscolaire et la cantine.

- (21) Malgré ce qui précède, il est possible que certaines Informations soient incomplètes, obsolètes ou autrement inexactes, **et ce, puisque** la science évolue rapidement.
- (22) Les patientes atteintes du syndrome de la vessie hyperactive devraient se voir permettre de choisir entre la rééducation vésicale, l'électrostimulation fonctionnelle et le traitement anticholinergique, **et ce, puisqu'il** n'existe aucune différence entre ces modalités de traitement en matière de taux de guérison.

ou encore du type « *et ce, bien que...* » :

- (23) Par ailleurs, des disparités subsistent en matière de prix entre et au sein des régions, **et ce bien que** les prix des services de TIC continuent à chuter fortement.
- (24) La progression des financements de programme traduit un changement dans l'atmosphère internationale des financements où l'on insiste davantage sur le partenariat, **et ce bien que** les niveaux de l'aide aillent en diminuant.
- (25) Aucune recherche ou surveillance continue indépendante de la pêche n'est effectuée **et ce, bien que** de nombreux pays reconnaissent que les pêcheurs doivent rechercher de nouvelles espèces [...].

Ces constructions introduites par *puisque* et *bien que* sont du point de vue microsyntaxque hors de la réction verbale⁷. Il est alors intéressant de noter que, dans ce cas, la forme *ce* paraît obligatoire ; il semble difficile en effet d'avoir seulement le *et* dit de surenchère qui, comme nous l'avons vu précédemment, sous-entend un paradigme :

il est possible qu'elles soient incomplètes *et puisque la science évolue rapidement

aucune recherche n'est effectuée *et bien qu'ils reconnaissent que...

et l'effet de focalisation tend à disparaître.

Pour rendre compte de ces regroupements avec conjonctions, il paraît judicieux de faire appel à une notion développée dans Debaisieux

⁷ Entre autres, elles peuvent difficilement apparaître entre *c'est...que* : « *c'est bien que les prix des services de TIC continuent à chuter fortement que des disparités subsistent en matière de prix », même s'il n'est pas exclu d'en trouver des attestations avec *puisque* (cf. cet exemple issu d'Internet qui nous a été signalé : « c'est puisqu'il est "vraiment libre" qu'il convient de se montrer le plus modeste possible, par rapport à tous les miséreux qui n'ont pas cette chance »).

et al. (2013) où il est signalé l'existence de ce qui est appelé « le noyau introduit », qui se distingue des noyaux autonomes par le fait qu'il est marqué comme dépendant d'un point de vue communicatif. Les morphèmes conjonctionnels joueraient dans ce cas pleinement leur rôle de connecteur discursif. Le regroupement serait donc du type :

Il est possible que les informations soient incomplètes,
(et ce), (puisque/bien que)
[noyau verbal] [préfixe + noyau introduit]

Ces séquences en « et ce, puisque/bien que », mais aussi en « et ce, parce que/quand, etc. » s'interprètent, via la forme *ce*, comme introduisant beaucoup plus un commentaire sur la construction verbale qui précède qu'une information supplémentaire.

L'ensemble de ces séquences formées du préfixe (*ce* + noyau prépositionnel, adverbial ou conjonctionnel) constituent bien des unités macro-syntactiques, mais elles ne sont pas pour autant autonomes, contrairement à ce que certaines ponctuations laisseraient supposer :

- (26) Il s'en pratique encore plus de 200 000 par an... Et cela, surtout parmi les plus jeunes. (Sketch.Engine)

Au contraire, elles entretiennent avec le noyau précédent une relation à la fois sémantique et discursive qui oblige de fait à les regrouper comme étant « un ajout après coup » (cf. Blanche-Benveniste (2010)). Si, dans les productions, cet ajout s'effectue généralement après le premier noyau verbal, il peut aussi s'insérer à l'intérieur même du noyau principal, comme dans :

- (27) c'est une appréhension de la Corse au niveau de l'État **et ce depuis des décennies** qui considère ce pays comme une zone de non-droit. (Oral, HP)
- (28) il est parfaitement possible d'assurer, **et ce, dans le respect de tous**, une gestion équilibrée du gibier (CERF)

sans que l'analyse change. En fait, il semblerait que ces séquences en *et ce*, notamment quand elles introduisent un élément rectionnel, puissent apparaître à n'importe quelle frontière syntaxique du noyau principal, si ce n'est en position frontale. Ce type d'insertion intrusive crée alors un effet supplémentaire de type « suspensif », dans la mesure où le verbe du noyau principal semble être en attente de sa réalisation finale⁸.

⁸ Ce type d'intrusion à l'intérieur du noyau principal rappelle celui lié au phénomène de parenthèse. Aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, des parenthèses peuvent venir s'insérer à plusieurs points de la construction, comme dans l'exemple suivant : « tout le monde faisait **j'en ai fait moi-même** de l'aviron » (CRFP).

3. En ce qui concerne *sur ce*

Si cette séquence est régulièrement citée dans les ouvrages portant sur les prépositions, (Amiot & De Mulder 2018, Franckel & Paillard 2007, Vaguer 2017), elle n'a cependant pas suscité de développement particulier. Cette séquence en *sur ce* présente, comme nous l'avons déjà dit, toutes les caractéristiques d'un préfixe qui va pouvoir se greffer sur un noyau verbal :

- (29) il en donna une également à Rouletabille et continua son chemin vers la tour carrée. **Sur ce**, Rouletabille lui demanda ce qu'il allait faire à la tour carrée (Frantext)
- (30) Je lui ai répondu : - Ouvrez-la, ouvrez-la ! Ça nous évitera la peine de le faire ! **Sur ce**, il m'a fait un sourire. (*ibid.*)
- (31) **Sur ce**, je te laisse (*ibid.*)

ou sur un noyau nominal, modalisé ou pas :

- (32) **Sur ce**, bonsoir (Frantext)
- (33) **Sur ce**, pas un mot de plus (*ibid.*)
- (34) **Sur ce**, plus de nouvelles du comte (*ibid*)
- (35) **Sur ce**, merci (Sketch Engine)
- (36) **Sur ce**, bah, Fac bloquée (*ibid*)

Ces diverses possibilités rendent d'ailleurs cette séquence bien différente de celle étudiée précédemment.

Les données issues des corpus révèlent également que cette séquence en *sur ce* est fortement dépendante d'un genre de productions : le genre narratif. Comme cela a déjà été signalé, on n'en relève quasiment que dans Frantext. Par ailleurs, si l'on étudie de manière plus précise le contexte d'apparition de ces séquences, on peut certes noter une forte présence du passé simple, mais aussi et surtout un contexte discursif « interactionnel » dans lequel la première personne est souvent présente (cf. tableau 2, où il est relevé quelques faits saillants) :

	Sur ce (110 occ.)
Verbes au passé simple	31,5%
1 ^o personne	34,5%
Noyau nominal	12%
Autres contextes	22%

Tableau 2 : Données relevées dans Frantext

L'étude des 100 premiers exemples issus de Sketch Engine conforte cette prédominance de la première personne, mais cette fois plutôt dans le cadre d'une « correspondance » immédiate (blogs), qui s'illustre également par une fréquence élevée de noyaux nominaux du type : *merci, bonne année, bonne écoute, bonne continuation*, etc. En revanche, comme on peut s'y attendre, le passé simple est peu représenté :

	Sur ce (100 occ.)
Verbes au passé simple	7%
1° personne	40%
Noyau nominal	35%
Autres contextes	18%

Tableau 3 : Données relevées dans Sketch Engine

En ce sens, la présence d'une séquence en *sur ce* semble être un bon indice ou un indice supplémentaire pour signaler que le discours produit est bien ancré dans la situation d'énonciation.

Si dans ces séquences la forme *ce* semble reprendre la construction verbale précédente, comme dans le cas de *et ce*, il n'en demeure pas moins vrai que nous avons affaire à une structure bien différente. Plusieurs différences peuvent être relevées :

1°. La préposition *sur* ne peut introduire que la forme *ce* :

- * sur cela/ça, bonsoir
- * sur ceci, bonsoir

2°. La séquence en *sur ce* ne rajoute rien à la construction précédente (au noyau précédent), au contraire, elle semble la conclure pour en introduire une nouvelle. À noter cependant que dans de rares cas (5 occurrences dont 3 du même auteur, sur les 210 étudiées), la séquence *sur ce* peut ne pas être frontale :

- (37) il se retira, **sur ce**, avec un grand sentiment de dignité (Frantext)
- (38) Chamomor, **sur ce**, a lancé une campagne destinée à venir en aide aux familles arabes (*ibid.*)
- (39) On a trouvé le gîte idéal, **sur ce**, très rapidement (*ibid.*)

3°. Dans *sur ce*, la forme *ce* semble référer beaucoup plus au contenu sémantique activé dans le contexte précédent (aux propos tenus ?), qu'à l'unité syntaxique en tant que telle. Ce constat permettrait peut-être de justifier pourquoi seule la forme *ce* ne peut apparaître dans ce cas, puisqu'elle ne renvoie à aucune forme en particulier. Contrairement au *ce* de la séquence en *et ce* qui rappelle de fait un prédicateur verbal bien identifié.

4°. Cette séquence semble fonctionner comme un marqueur discursif, en combinant à la fois la fonction de connecteur textuel (en permettant d'introduire et d'enchaîner un nouvel énoncé sur le plan temporel) et la fonction de marqueur interactionnel. De fait, *sur ce* manifeste souvent un lien direct à l'interaction entre les locuteurs (ces rapports « dialogiques » pouvant s'exprimer de manière implicite ou explicite) et peut être accompagné par d'autres marqueurs discursifs, comme *bien*, *bon*, *alors* :

- (40) *Bien bien bien, sur ce*, je te laisse (Sketch Engine)
- (41) *Bon, sur ce*, je crois également qu'il ne sert à rien d'épiloguer (*ibid.*)
- (42) *Bon et bien, sur ce*, chers amis, je vais aller prendre le déjeuner (*ibid.*)
- (43) *Alors, sur ce*, mauvaise journée ! (*ibid.*)

Le fait que cette séquence en *sur ce* soit absente de nos corpus oraux ne contredit en rien cette analyse en « marqueur discursif ». Cette absence peut s'expliquer :

- soit par les caractéristiques mêmes des corpus oraux sur lesquels nous avons travaillé qui n'étaient pas adaptés pour que la séquence puisse apparaître. Il est vrai que les productions orales utilisées pour cette étude relèvent majoritairement des entretiens plutôt que du genre « narratif », avec assez peu d'interactions et sans doute une distance trop grande entre les locuteurs ;

- soit parce que *sur ce* est beaucoup plus un marqueur discursif, relevant plutôt d'un écrit oralisé (passages dialogués dans les textes littéraires/échanges sur Internet) que de l'oral en tant que tel, contrairement à d'autres marqueurs discursifs comme, par exemple, *alors*, bien présent, quel que soit le genre de productions orales (si ce n'est dans les discours officiels, cf. Schlamberger Brezar 2012).

4. Pour conclure

Dans ces deux séquences, comme nous l'avons vu, les formes *ce* partagent certaines propriétés :

- elles renvoient effectivement à une antécédence immédiate. En cela, les ouvrages de référence ne se trompent pas en les associant dans la même rubrique ;

- elles peuvent substituer n'importe quel prédicateur verbal ou référer à n'importe quelle construction verbale, sans aucune contrainte ;

- elles occupent la place d'un préfixe dans des regroupements macro-syntaxiques et ont besoin de se greffer sur un noyau (même s'il est vrai que les noyaux peuvent être de nature différente).

Elles se distinguent cependant du point de vue de la sémantique discursive et de l'aspect anaphorique :

- dans les séquences en *et ce/ela/ceci*, ces formes pronoms qui n'ont plus grand-chose de démonstratif, rappellent un antécédent linguistique formel (le verbe et sa construction) qui est complété par un ajout rectionnel ou « commentatif » plus ou moins mis en exergue ;
- en revanche, dans la séquence en *sur ce*, la forme *ce* renvoie plutôt à un contenu énonciatif que l'on identifie grâce au contexte situationnel. En ce sens, elle semble conserver une valeur démonstrative (déictique) plus grande. Le fait de proposer comme gloses de cette séquence les reformulations suivantes : *sur ces paroles / sur ces entrefaites* pourrait conforter cette analyse.

Enfin, ces deux séquences peuvent se distinguer en ce qui concerne leur usage dans les productions et leurs contraintes d'apparition :

- si la séquence *et ce* semble caractériser des productions plutôt formelles (presse, médias, paroles professionnelles), nous avons vu qu'elle n'est pas totalement absente des productions littéraires (cf. les exemples 44 et 45 cités dans Grevisse-Goosse 1993), et son emploi est en définitive assez peu contraint :

- (44) Nous reprîmes, sur son ordre, cette fameuse lecture **et cela** dans des conditions morales tout à fait inquiétantes (Céline, *Voyage au bout de la nuit*)
- (45) Il nous fallait utiliser les water-closets de la tourelle de droite, contigus à la chambre des maîtres. **Et ce**, en pleine nuit, à la lueur d'une lampe Pigeon. (Bazin, *Vipère au poing*)

ce qui ne semble pas être le cas de la séquence en *sur ce*. Celle-ci paraît avoir un usage fortement dépendant du contexte discursif. Son emploi, qui semble beaucoup plus restreint, pourrait alors facilement s'interpréter comme un marqueur de « genre », par exemple, celui de « la correspondance privée ».

Références bibliographiques

- Amiot, D., De Mulder, W. (2018), « Les emplois de localisation approximative de la préposition *sur* », in Vaguer-Fekete, C. (éd.) *Quand les formes prennent sens : grammaire, prépositions, constructions, système*, Lambert-Lucas, Limoges, p. 157-168.
- Bilger, M. (1998), « Le statut micro et macro-syntaxique de ET », in Bilger, M., Gadet, F., van den Eynde, K. (éds), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Peeters, coll. Orbis Supplementa, vol. 10, Louvain-Paris, p. 91-102.
- Bilger, M. (2002), « Les séquences du type *et ce* », in Cornillie, B., Divjak, D., Mertens, P., Swiggers, P. (eds.), *Structuring linguistic form* (Orbis supplementa), Peeters, Leuven, p. 1-24.

- Blanche-Benveniste, C. (2010), *Le français. Usages de la langue parlée*, Peeters, Leuven-Paris.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Editions du CNRS, Paris.
- Choi-Jonin, I., Delhay, C. (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Presses Universitaires de Strasbourg, Strasbourg.
- Debaisieux, J.-M., Bilger, M., Deulofeu, J., Sabio, F. (2013), « Le cadre descriptif », in Debaisieux, J.-M. (éd.), *Analyses linguistiques sur corpus, subordination et insubordination en français*, Hermès-Lavoisier, Paris, p. 61-95.
- Franckel, J.-J., Paillard, D. (2007), *Grammaire des prépositions*, Ophrys, Paris.
- Grevisse, M., Goosse, A. (1993), *Le bon usage*, Duculot, Paris-Gembloux.
- Hobaek-Haff, M. (1987), *Coordonnants et éléments coordonnés*, Didier Erudition, Paris-Oslo.
- Hobaek-Haff, M. (2017), « La construction en et ce. Un cas de focalisation », in Bilger, M., Buscaill, L., Mignon, F. (éds), *Langue française mise en relief*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, p. 131-145.
- Jonhsen, L.-A. (2010), « Les pronoms “neutres” et leur référence à des procès en français parlé », *LINX*, 62-63, p. 153-178.
- Kleiber, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Duculot, Louvain-La-Neuve.
- Nølke, H. (2014), « La portée du focalisateur et ce », in Helland Hans, P., Meklenborg Salvesen, C. (éds), *Affaire(s) de grammaire*, Novus Press, Oslo, p. 219-234.
- Schlamberger Brezar, M. (2012), « Les marqueurs discursifs *mais* et *alors* en tant qu’indicateurs du degré de l’oralité dans les discours officiels, les débats télévisés et les dialogues littéraires », *Linguistica*, 52, p. 225-237.
- Tellier, C. (1995), *Éléments de syntaxe française. Méthodes d’analyse en grammaire générative*, Presses Universitaires de Montréal, Montréal.
- Trésor de la langue française informatisé, <https://www.atilf.fr/ressources/tlfii/> (TLFi).
- Vaguer, C. (2017), « Prépositions et quantification. Le cas de *dans*, *vers*, et *sur* », in Schnedecker, C. Armbrecht, C. (éds), *La quantification et ses domaines*, Honoré Champion, Paris, p. 173-188.
- Van Den Eynde, K., Mertens, P. (2001), *La syntaxe du verbe, l’approche pronominale et le lexique de valence PROTON*. [Preprint n° 174, Katholieke Universiteit Leuven].
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Duculot, Bruxelles.